

Les associés et les actionnaires.

Les pièces à fournir pour le renouvellement

▪ **EMPLOYEUR**

1. - Demande d'autorisation de travail adressée au nom du Mr le ministre de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes (en double exemplaire). (à télécharger).
2. - Quatre imprimés de contrat de travail signés par les l'employeur et l'employé. (à télécharger – recto verso)
3. - Copie de la déclaration de dépôt (Agrément) API - ONTT - APIA - CEPEX ou carte commerçant
4. - Copie d'Immatriculation Fiscale (code T.V.A).
5. - Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.

▪ **EMPLOYE**

1. Copie du Passeport.
2. Copie de la carte de séjour
3. Copie du dernier contrat de travail.